

Lyon, ce 19<sup>bre</sup>  
1850.

à Madame Sarragoze, Dénat<sup>te</sup>  
à La Guillotière, avenue de Verdun.

Suite du procès des  
Mutuellistes.

Madame

J'ai expliqué sincèrement et minutieusement  
à M<sup>re</sup> Bergeret commissaire spécial de la  
préfecture, comment avait été résolu le dîner  
(non prémédité) qui est lieu chez vous le jour de  
l'acquiescement des mutuellistes. Je me suis surtout  
appliqué à déclarer m'être opposé à ce qu'on dîna par  
groupes à des tables séparées, et qu'enfin pour  
faire cesser toute hésitation, je m'engageai à faire  
à la police l'aveu de ma persistance, dans le cas  
d'une descente de lieux; ensuite j'ai terminé en ces  
termes: . . . . . Ainsi, M<sup>re</sup> Le commissaire, une  
volonté personnelle bien arrêtée, exprimée à  
plusieurs reprises pour qu'on dîna à une seule  
table est la seule cause qui empêcha le  
morcellement du couvrir en divers groupes.  
Veuillez croire que j'ai bien de songer à vexer  
la police de la Guillotière tel qu'on en a fait le  
reproche à Madame Sarragoze en blâmant la  
conduite de son mari concernant ce paisible  
dîner; Le contraire est facile à démontrer!

- 1<sup>o</sup> M<sup>rs</sup> Sauvageux n'a pas sollicité notre présence.
- 2<sup>o</sup> Quand nous avons convenu de le café, M<sup>rs</sup> Sauvageux nous a prié d'aller ailleurs, en exprimant la crainte de nouvelles poursuites, voyant son inquiétude nous nous sommes hâtés d'opter pour aller à son invitation.
- 3<sup>o</sup> Enfin M<sup>rs</sup> Sauvageux ne fit que céder à mon obstination en réunissant toutes les tables de premier étage en une seule. J'ajoute que pour mon compte personnel, comme premier fondateur et organisateur du mutualisme, j'ai éprouvé un plaisir aussi vif que durable d'assister à cette réunion improvisée de mutualistes acquittés.

On ne pourrait pas sérieusement m'accuser d'avoir voulu me montrer hostile à l'autorité locale et à la police en particulier, en faveur de laquelle je me suis exprimé énergiquement et publiquement à l'audience du 2<sup>e</sup> conseil de guerre afin de réparer les épithètes inconvenantes proférées par mon client Bénifson. Là, M<sup>rs</sup> Bergeret me félicita en me déclarant qu'il était présent lorsque je m'exprimai tel que je venais de le relater.

J'ai donc jugé nécessaire de vous narrer

De la présente à titre de renseignements  
authentique, malgré que le D<sup>ni</sup>er des mutualistes A

A ne me paraît pas  
être l'objet de la  
nouvelle accusation  
qui pèse sur M. votre  
maré.

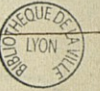
Veuillez agréer les salutations respectueuses  
de celui qui a l'honneur d'être

M<sup>me</sup> Madame

Notre très dévoué

serviteur.

Cherrier



Lettre à Madame

Sanaze

4 novembre

1850.

---



*[Faint, illegible handwriting]*